



Politique d'engagement de Stellantis auprès de ses parties prenantes

Version V2

Date d'approbation : 16 décembre 2025

Chez Stellantis, nous accordons une grande importance à une communication claire et honnête avec nos collaborateurs, clients et partenaires, ainsi qu'avec les communautés au sein desquelles nous opérons.

Table des matières

1. OBJECTIF	3
2. CHAMP D'APPLICATION	3
3. ROLES ET RESPONSABILITES	3
4. EXIGENCES	4
5. SENSIBILISATION ET FORMATION	7
6. DOCUMENTS DE REFERENCE	8
7. HISTORIQUE DES VERSIONS	8

1. Objectif

Stellantis considère que la réussite à long terme s'obtient en associant la croissance économique au respect, la performance financière à la responsabilité sociale et aux droits humains, et le développement industriel à la gestion responsable de l'environnement.

La présente politique d'engagement auprès des parties prenantes décrit l'engagement de Stellantis à créer et à partager de la valeur en développant des relations à long terme avec ses parties prenantes (telles que définies ci-dessous), au moyen d'un dialogue constructif, mené de manière transparente, pertinente et éthique, sur les enjeux de durabilité liés à la stratégie de l'entreprise. Elle décrit également une approche coordonnée entre les fonctions internes, afin de favoriser la cohérence et la responsabilité dans nos actions.

Nos pratiques en matière d'engagement auprès de nos parties prenantes ont été formellement adoptées en décembre 2023 et visent à s'aligner sur la disposition 1.1.5 du Code néerlandais de gouvernance d'entreprise.

2. Champ d'application

Cette politique d'engagement auprès des parties prenantes s'applique à l'ensemble des salariés et des sous-traitants de Stellantis. Elle couvre les interactions avec les clients, fournisseurs, investisseurs, employés, représentants des employés et organisations syndicales, agences gouvernementales, communautés locales, groupes de défense, ainsi que d'autres entités et personnes interagissant avec Stellantis concernant les aspects de durabilité de sa stratégie (nommés, les « parties prenantes »).

3. Rôles et responsabilités

Stellantis ESG Office est responsable de la mise en œuvre de la présente politique. Il peut néanmoins, sur des sujets spécifiques, s'appuyer sur d'autres entités internes afin d'en garantir l'application.

Stellantis ESG Office informe régulièrement le comité ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du Conseil d'Administration (ou tout autre comité approprié du Conseil d'Administration) des principaux dialogues avec les parties prenantes ainsi que des questions soulevées lors de la mise en œuvre de la présente politique.

Actions de dialogue auprès des parties prenantes : Stellantis ESG Office, en collaboration avec les personnes habilitées par le biais des canaux appropriés, est chargé d'engager les actions suivantes auprès des parties prenantes :

- Messages adaptés, communications et/ou initiatives de formation visant à sensibiliser à cette politique et à permettre aux parties prenantes d'échanger avec l'entreprise de manière efficace et efficiente sur les sujets les concernant.
- Revues et mises à jour régulières pour tenir compte de l'évolution des attentes des parties prenantes, du cadre réglementaire et des résultats des initiatives antérieures menées auprès des parties prenantes.
- Communication interne appropriée auprès des collaborateurs de Stellantis et communication externe auprès des parties prenantes.
- Mise en œuvre effective de la politique, grâce à des méthodes et des initiatives qui font l'objet de révisions régulières pour en garantir l'efficacité et encourager l'amélioration continue.

4. Exigences

Identification des Parties Prenantes : Stellantis reconnaît l'impact de ses activités sur de nombreuses parties prenantes, internes et externes, et vise à identifier, examiner et prioriser les groupes de parties prenantes clés. Le tableau 1 présente la liste actuelle des groupes prioritaires et des enjeux associés. Cette liste peut être mise à jour par l'ESG Office dans le cadre de l'application de la présente politique.

Principes : Stellantis s'engage à respecter les principes suivants dans ses efforts de dialogue avec ses parties prenantes :

- **Transparence** : Stellantis fournira aux parties prenantes des informations précises et en temps opportun concernant nos activités, nos politiques et nos performances, sous réserve des exigences applicables en matière de secret des affaires, de confidentialité et de protection de la vie privée.
- **Inclusivité** : Stellantis s'attache à prendre en compte la diversité des parties prenantes avec lesquelles elle interagit, pour que les intérêts de chacun soient représentés, écoutés et respectés.
- **Réactivité** : Stellantis écoutera les préoccupations et les attentes des parties prenantes avec respect et professionnalisme, et s'engage à

évaluer attentivement les préoccupations et les attentes en vue d'éventuelles actions.

- Responsabilité : Stellantis fera de son mieux pour tenir ses engagements envers les parties prenantes.
- Traitement de l'information : Stellantis adoptera des pratiques responsables de gestion des informations reçues des parties prenantes et communiquées à celles-ci, y compris le respect des exigences applicables en matière de sensibilité, confidentialité et protection de la vie privée.

Stellantis se réserve cependant le droit de refuser sa participation à des dialogues qu'elle jugerait déraisonnables, irrespectueux ou de mauvaise foi.

Tableau 1 : Groupes de parties prenantes et sujets

PARTIE PRENANTE		MOYENS DE DIALOGUE	SUJETS PRINCIPAUX
GROUPES	CATÉGORIES		
Clients	Clients particuliers	<ul style="list-style-type: none"> Sites web des marques Concessionnaires Équipes relations clientèle Enquêtes de satisfaction client et études de marché Réseaux sociaux de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité des produits et services Impact environnemental des véhicules Sécurité routière Mobilité durable
	Clients B2B, y compris le réseau de concessionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Équipe de vente flottes : engagement direct et participation aux appels d'offres Formation en vente et marketing Analyse des enquêtes périodiques de satisfaction client Surveillance de la performance financière et des prévisions Analyse de tous types de risques (y compris éthiques) avant signature des contrats 	<ul style="list-style-type: none"> Performance financière et stratégique Qualité des produits, du service et de la satisfaction client Impact environnemental des véhicules et des sites industriels Mobilité durable
Employés	Employés	<ul style="list-style-type: none"> Communication interne (Town halls, newsletters, intranet, événements internes, campagnes de sensibilisation, formations, etc.) Dialogue direct avec le management Mécanismes de collecte des propositions d'amélioration (boîtes à idées) Enquêtes périodiques 	<ul style="list-style-type: none"> Sujets en lien avec les salariés tels que l'intégrité, l'apprentissage, le bien-être, la santé et la sécurité, les conditions de travail, la rémunération et les avantages, etc. Contexte du marché Stratégie, changement climatique, résultats commerciaux et financiers Transformation de l'entreprise, impact sur les compétences, nouveaux modes de travail, parcours professionnels
	Représentants des employés et syndicats	<ul style="list-style-type: none"> Instances de représentation nationales ou transnationales : <ul style="list-style-type: none"> Europe : Comités d'entreprise européens Stellantis, Amérique du Nord : UAW (États-Unis) et Unifor (Canada). Conventions collectives et accords avec les syndicats et les représentants des salariés 	<ul style="list-style-type: none"> La stratégie, notamment la décarbonation, les résultats économiques et commerciaux Contexte du marché Transformation de l'entreprise, impact sur les compétences, nouveaux modes de travail Sujets en lien avec les salariés tels que la diversité, l'apprentissage, le bien-être, la santé et la sécurité, les conditions de travail, la rémunération et les avantages, etc.
Communauté financière	Actionnaires et autres investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Publications annuelles Site web de l'entreprise Résultats financiers annuels et trimestriels Assemblée générale annuelle des actionnaires Réunions avec les investisseurs (y compris des événements en ligne sur la stratégie) 	<ul style="list-style-type: none"> Performance financière et ESG / RSE Stratégie, résultats et prévisions
	Analystes financiers et ISR (SRI)	<ul style="list-style-type: none"> Publications annuelles Site web de l'entreprise Résultats financiers annuels et trimestriels Conférences présentant la stratégie de l'entreprise (roadshows) Réponses aux questionnaires et aux demandes Sessions de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> Performance financière et ESG / RSE Stratégie, résultats et prévisions
Partenaires	Fournisseeurs, partenaires de projets de coopération et d'innovation, coentreprises (joint-ventures), associations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Réunions mensuelles Représentants Stellantis dans les organismes régionaux automobiles + associations Conventions fournisseurs, Supplier Innovation Days, Annual Supplier Awards Réunions produits / projets Équipes en lien avec les fournisseurs Questionnaires d'auto-évaluation ESG / RSE Politique de pratiques d'achats responsables Analyse de risques (y compris éthiques) avant la signature d'un contrat Clauses de durabilité dans les contrats Programmes de développement conjoints 	<ul style="list-style-type: none"> Projets véhicules et initiatives industrielles Stratégie et plan d'innovation Performance financière de la chaîne d'approvisionnement, ESG / RSE et autres mesures
Société civile	Associations et ONG	<ul style="list-style-type: none"> Publications annuelles Réseaux sociaux de l'entreprise Réunions Réponses aux demandes ponctuelles Dons / mécénat 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité routière Droits humains dans la chaîne d'approvisionnement Impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur Éducation et inclusion Liberté de mobilité dans un monde décarboné
	Représentants des communautés locales (administrations locales incluses)	<ul style="list-style-type: none"> Événements (journées portes ouvertes et visites d'usines) Réunions et échanges 	<ul style="list-style-type: none"> Développement économique et social sur les territoires d'implantation Impacts environnementaux à proximité des sites Stellantis
	Partenaires recherche & enseignement (universités/écoles)	<ul style="list-style-type: none"> Campagnes de sensibilisation, visites de sites et événements éducatifs organisés par les sites avec les écoles locales Partenariats avec des universités, des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce Stages et apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> Innovations liées à la mobilité durable et sujets associés (ex. matériaux)
	Institutions publiques, y compris les gouvernements, les agences publiques et les organismes de régulation, les groupes de consommateurs et autres organisations d'utilisateurs de la route	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue direct via des réunions ad hoc et des canaux institutionnels Consultation avec des panels de consommateurs Participation à des groupes de travail et des projets collaboratifs 	<ul style="list-style-type: none"> Performance financière et ESG / RSE Stratégie, résultats et prévisions Lancements de produits Investissements dans les usines et le développement technologique Impacts sociaux de la transformation du secteur automobile
	Journalistes et médias	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue direct Communiqués de presse Présentations et conférences de presse Salons automobiles Sites web d'entreprise et de marques, réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Performance financière et ESG / RSE Stratégie, résultats et prévisions Lancements de produits Investissements dans les usines et développement technologique Impacts sociaux de la transformation du secteur automobile
Groupes environnementaux	Associations et ONG	<ul style="list-style-type: none"> Publications annuelles Réseaux sociaux Réunions Réponses aux demandes ponctuelles Programmes et protocoles de développement conjoint 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie climatique Émissions réelles Économie circulaire Impacts environnementaux des activités

Tableau des acronymes :

- B2B : Business to Business (entre entreprises)
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- ISR (SRI) : Investissement Socialement Responsable
- ESG / RSE : Environnemental, Social, Gouvernance / Responsabilité Sociale d'Entreprise

5. Sensibilisation et formation

Processus d'engagement auprès des Parties Prenantes : Dans le cadre du déploiement de cette politique, Stellantis ESG Office mettra en œuvre un processus de dialogue comprenant les étapes suivantes :

1. **Priorisation** : Les parties prenantes seront priorisées sur la base d'une analyse stratégique prenant en compte la nature des intérêts de la partie prenante, l'incidence de nos activités sur celle-ci (et sur des parties prenantes comparables), l'impact sur la réputation de l'entreprise et d'autres facteurs. Cette analyse sera notamment guidée par le processus de mise à jour de la matrice de matérialité de Stellantis, qui implique la consultation de parties prenantes externes afin d'identifier les sujets « people & planet » les plus pertinents.
2. **Retour d'information et action** : Stellantis ESG Office analysera les retours des parties prenantes, diffusera les conclusions en interne et mettra en œuvre les actions appropriées.
Cette analyse orientera ensuite les priorités au sein de la matrice de matérialité de durabilité. Stellantis communiquera, lorsque cela est pertinent, les résultats aux parties prenantes concernées, dans le respect du secret des affaires, de confidentialité et de protection de la vie privée.
3. **Dialogue continu** : Stellantis encourage le dialogue avec les parties prenantes dans toutes ses activités via les canaux appropriés. <https://secure.ethicspoint.eu/domain/media/en/gui/102375/index.html> Le système d'alerte '[Stellantis Integrity Helpline](#)' est disponible en permanence pour recueillir les contributions des parties prenantes. Par ailleurs, toutes les entités de Stellantis en interaction avec les parties prenantes sont tenues d'appliquer les principes définis par la présente politique et de tenir informé Stellantis ESG Office de ces échanges, afin de garantir un dialogue cohérent, coordonné et global.
4. **Amélioration continue** : Stellantis ESG Office évaluera périodiquement l'efficacité du processus d'engagement et de dialogue auprès des parties prenantes et mettra en œuvre les ajustements nécessaires ou souhaitables afin d'optimiser la création et le partage de valeur dans nos relations à long terme avec nos parties prenantes.

6. Documents de référence

Cette politique est conforme à celle des autres politiques de l'entreprise, notamment :

[Code de conduite Stellantis \(Stellantis Code of Conduct\)](#)

[Politique sur les droits humains de Stellantis \(Stellantis Human Rights Policy\)](#)

[Politique de gestion environnementale et énergétique de Stellantis \(Stellantis Environmental and Energy Policy\)](#)

[Politique de signalement / lanceurs d'alerte Stellantis \(Stellantis Whistleblowing Policy\)](#)

[Procédure de Charte Affaires Publiques Groupe \(Group Public Affairs Charter Procedure\)](#)

7. Historique des versions

Version	Approbation	Description
V1	18 décembre 2023	Version initiale
V2	16 décembre 2025	Mises à jour générales – mise en page des politiques, section sensibilisation et formation, et évolutions organisationnelles